

Le PM : l'innovation pour réussir la relance

■ La création de l'AVA technopark nécessitera des investissements de l'ordre de Rs 900 millions

Le premier coup de pioche pour la création du parc de technologie à Côte D'Or a été donné par le Premier ministre, Pravind Jugnauth, en présence du ministre des Finances, Renganaden Padayachy, l'ambassadrice de France Florence Caussé-Tissier et Vincent Lagarde, président et fondateur de Natec Medical. Ce fut l'occasion pour le Premier ministre de souligner que l'investissement dans l'innovation et nécessaire pour réussir la relance post Covid-19.

La création de l'AVA Technopark nécessitera des investissements de plus de Rs 900 millions et la première phase sera opérationnelle dès le début de 2023. Pour le Premier ministre, le projet

de création d'un parc technologique est maintenant une réalité. « C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans le cadre de notre stratégie d'innovation technologique. Le parc technologique de Côte d'Or a pour mission de catalyser le développement et les activités de haute technologie dans le pays », dit-il.

La technopole comprend 11 clusters spécialisés. Chacun hébergera un secteur d'activités particulier dont l'intelligence artificielle, le Cloud Computing, l'enseignement et la recherche, la technologie alimentaire et les technologies de la santé.

« Il faut investir dans l'innovation pour réussir la relance post Covid. L'innovation est un levier de compéti-

tivité indispensable pour la création d'activités et l'emploi du futur », poursuit-il dit en ajoutant que le gouvernement veut réussir une nouvelle révolution industrielle 40 après le succès rencontré avec la zone Franche industrielle. Toutefois pour réussir il faut plus que la volonté politique car le nerf de la guerre reste le financement, dit-il.

L'ambassadrice de France a fait comprendre que Natec Medical, qui est présente à Maurice depuis plusieurs années, est une entreprise qui a su se développer dans un secteur alors embryonnaire.

L'entreprise compte aujourd'hui plus de 500 salariés. Elle considère que la création d'AVA Technopark est un modèle de coopération réussie entre les acteurs du public et du privé « Malgré les nombreuses difficultés, le redémarrage est assuré », ajoute-t-elle insisté.

L'ambassadrice de France a rappelé que dans le domaine économique, de même que sur les questions de santé des partenariats sérieux entre Maurice et la France sont possibles.

AVA Technopark, filiale de Natec Medical Ltd, se spécialise dans la recherche médicale ainsi que dans la fabrication d'équipements médicaux de pointe. Il s'agit de la première entreprise à s'engager dans le projet visionnaire de Côte d'Or Data

Technopark pour positionner la haute technologie et l'innovation à Maurice.

« L'industrie des dispositifs médicaux est en constante progression à travers le monde. Il s'agit d'outils indispensables à la prise en charge, voire à la survie des patients. Les progrès technologiques et l'innovation représentent un potentiel de développement important pour le secteur et un levier économique incontournable. AVA Technopark est la première entreprise à s'engager dans le projet visionnaire de Côte D'Or Data Technopark pour positionner Maurice sur la carte mondiale de la haute technologie et l'innovation », soutient Vincent Lagarde.

AVA Technopark ouvrira également ses portes à d'autres entreprises, locales et internationales, pour qu'elles viennent investir à Maurice, positionnant ainsi Maurice comme le prochain pôle de fabrication médicale comme le sont actuellement l'Irlande, le Costa Rica ou les États-Unis, la Californie.

La première phase de construction, qui débutera en ce mois de décembre, portera sur les installations de fabrication et consistera en un bâtiment de trois étages d'une superficie de 9 200 m² dont l'architecture a été dessinée par le cabinet Visio de Gaetan Siew. AVA Technopark fait partie du plan d'expansion de Natec Medical Ltd, installé à Maurice depuis 2000

